

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

GRÈCE. — M. le général Th. MANO, vice-président de la Société grecque de la Croix-Rouge, à *Athènes*.

HESSE. — M. BUCHNER, Geheimer-Ober-Konsistorialrath, président de la Société hessoise de la Croix-Rouge, à *Darmstadt*.

HONGRIE. — Direction de la Société hongroise de la Croix-Rouge, Place de la Parade, 1, à *Budapest I.*

ITALIE. — Présidence de la Croix-Rouge italienne, à *Rome*.

JAPON. — Société japonaise de la Croix-Rouge, à *Tokio*.

MONTÈNEGRO. — Mgr. MITROFAN, archevêque métropolitain, président de la Société monténégrine de la Croix-Rouge, à *Cettigné*.

NORVÈGE. — M. Fr. THAULOW, lieutenant-général, président de la Société norvégienne de la Croix-Rouge, à *Christiania*.

PAYS-BAS. — M. le major W. J. VERVLOET, secrétaire, pour le Comité supérieur de la Croix-Rouge néerlandaise, Lange Voorhout, à *La Haye*.

PEROU. — M. Ch. SOTOMAYOR, secrétaire perpétuel de la Société péruvienne de la Croix-Rouge, à *Lima*.

PORTUGAL. — Société portugaise de la Croix-Rouge, à *Lisbonne*.

PRUSSE. — Comité central de l'association prussienne de la Croix-Rouge. Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*

ROUMANIE. — M. Georges Gr. CANTACUZÈNE, président de la Société roumaine de la Croix-Rouge, à *Bucharest*.

RUSSIE. — Comité central russe de la Croix-Rouge. Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Petersbourg*.

SAXE. — M. le comte VITZTHUM, président de la Société saxonne de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

SERBIE. — M. le général FRANASSOVITCH, président de la Société serbe de la Croix-Rouge, à *Belgrade*.

SUÈDE. — Comité central de la Société suédoise de la Croix-Rouge (Svenska Föreningen Röda Korset), à *Stockholm*.

SUISSE. — M. le major D^r G. SCHENKER, secrétaire de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge, à *Aarau*.

TRANSVAAL. — M. le D^r J.-B. KNOBEL, président de la Société transvaalienne de la Croix-Rouge, à *Prétoria*.

TURQUIE. — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à *Galata, Constantinople*.

URUGUAY. — M^{me} Aurelia RAMOS DE SEGARRA, présidente de la Société uruguayenne de la Croix-Rouge, Calle Cerrito, 337, à *Montevideo*.

VENEZUÉLA. — Senor Presidente de la Sociedad de la Cruz-Roja venezolana, Banco Caracas, à *Caracas*.

WURTEMBERG. — Société wurtembergeoise de la Croix-Rouge, à *Stuttgart*.

SOMMAIRE

- Comité international.** — Ouvrages reçus et publications nouvelles, 113. — Bibliographie de la Convention de Genève, 116, avec la liste des lois sur la protection du signe de la croix rouge, 131. — De la condition juridique internationale des ambulances neutres au service des belligérants 132. — Conférence du 26 au 29 octobre 1863 (M. le Prof BOGAÏEWSKY), 133.
- Allemagne.** — Le médecin général D^r Lieber (*nécrologie, avec portrait*), 158. — L'Association allemande pour les chiens sanitaires, 159.
- Autriche.** — La loi autrichienne sur la protection du signe de la Croix-Rouge, 159. — La Société autrichienne en 1902, 162.
- Belgique.** — La Société belge en 1902, 166.
- Bulgarie.** — La Société bulgare en 1902, 167.
- Espagne.** — Le livre de la Croix-Rouge (*Bibliographie*), 169. — Nouvelles de la Société espagnole, 171.
- Etats-Unis.** — A propos de la revision des statuts de la Croix-Rouge américaine, 172. —
- France.** — La revision de la Convention de Genève, par M. L. Gillot (M. le Prof BOGAÏEWSKY), 173.
- Grande-Bretagne.** — Conférence du D^r Randall sur les secours aux blessés sur mer, 176.
- Grèce.** — Personnel du Comité central, 178.
- Japon.** — Présidence d'honneur de la Société, 179.
- Norvège.** — La Société norvégienne en 1902, 179.
- Serbie.** — La Société de la Croix-Rouge serbe de 1892 à 1902, 183.
- Suisse.** — La Conférence revisionniste de la Convention de Genève, 188. Pétition à l'Assemblée fédérale et subvention à la Croix-Rouge suisse. Arrêté fédéral du 4 décembre 1902, 188. — Concours pour l'organisation des secours en cas d'accident à la montagne, 190.
- Uruguay.** — La Croix-Rouge uruguayenne en 1902, 191. — Mouvement révolutionnaire de mars 1903 et conflit avec la Société argentine, 193.

Le Bulletin international paraît régulièrement tous les trois mois (vers la fin des mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre).

Prix, francs, pour un an et pour tous les pays de l'Union postale, six francs. — *Prix du numéro Fr. 1,50.*

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités centraux (voir leurs adresses ci-contre).

Une table générale des trente premières années est en vente, au prix de fr. 2 50, auprès de M. Paul Des Gouttes, secrétaire de la Présidence du Comité international, avocat à Genève.